

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Monsieur Jacques Poulin, directeur général et greffier-trésorier par intérim, procède au dépôt du certificat de publication faisant suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement suivant :

Règlement no. 248-2024 décrétant un emprunt de 575 000\$ afin d'augmenter le fonds de roulement de la municipalité.

Dépôt du résultat du registre :

- Le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 1736;
- Le nombre de signatures requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 184;
- Le nombre de signatures reçues est de 0.

Je déclare que le règlement no. 248-2024 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ CE 21 février 2024



Jacques Poulin
Directeur général / greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussigné, Jacques Poulin, directeur général/greffier-trésorier par intérim à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 21^e jour de février 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 21^e jour de février 2024.



Jacques Poulin
Directeur général / greffier-trésorier par intérim